

Démographie spatiale des Balkans : tendances et enjeux
Spatial demography of the Balkans: trends and challenges

IVème Conférence internationale de Démographie des Balkans
IVth International Conference of Balkans Demography

(Budva, Monténégro, 13-15 mai 2010/ 13th – 15th May 2010)

DYNAMIQUE SPATIALE DANS LES RÉGIONS ALBANAISES.
LES RÉSULTATS D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT
DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

(Séance / Session 2)

Philippe Wanner
Mathias Lerch
Emira Galanxhi

Adresse des auteurs
Philippe Wanner
Laboratoire de démographie
Université de Genève
1205 Genève
Suisse



Résumé

L'Albanie a observé d'importantes transformations démographiques au cours de la période ayant suivi la transition politique et économique de 1989. Un cinquième approximativement de la population a quitté le pays, pour se rendre le plus souvent dans les pays limitrophes, l'Italie et la Grèce. Ces migrations internationales ont été accompagnées de très forts flux migratoires internes entre les régions périphériques de montagne d'une part, et les centres urbains (principalement Tirana) et portuaires d'autre part. Les migrations ont non seulement contribué à façonner la structure démographique de l'Albanie et de ses préfectures, mais ont aussi modifié, de par l'urbanisation qui en a résulté, les modes de vie et les comportements reproductifs des Albanais.

La transition économique et politique des années 1990 a également rendu nécessaire le développement des statistiques démographiques. En 2001, l'Institut national de statistique (INSTAT) de Tirana organisa le premier recensement de l'ère post-communiste, tandis que, avec le support d'organisations internationales, plusieurs enquêtes de ménages ont été organisées. Progressivement, l'Albanie a élaboré un système de données démographiques performant, faisant du pays une sorte de laboratoire pour l'étude des comportements migratoires. La mise en place de ce système d'informations est cependant particulièrement ardue dans un pays en transition. Différents partenaires européens ou internationaux ont contribué au développement des statistiques dans le cadre de projets de coopération.

Cette communication repose sur les données recueillies dans le cadre de la coopération menée depuis plusieurs années entre l'INSTAT et la Suisse. Cette coopération a été organisée en premier lieu sous la forme d'un « capacity building » visant à effectuer des analyses du recensement 2001, par des groupes de recherche incluant des chercheurs de l'INSTAT et experts mandatés par le département de la coopération suisse et l'Office fédéral suisse de la statistique. En second lieu, en vue de renforcer les statistiques démographiques, une évaluation des données démographiques a été effectuée en 2007. Au-delà de la description détaillée du système d'information statistique, nous présentons une tentative d'estimation des flux migratoires internes.

Introduction

La fin du régime d'Enver Hoxha en Albanie a coïncidé non seulement avec l'accroissement des flux migratoires internationaux (INSTAT, 2004), mais aussi avec l'intensification de la migration interne (Carletto et al., 2004, Agorastakis et Sidiropoulos 2007, Lerch et al, à paraître). Certes, les flux migratoires ont toujours existé en Albanie, mais la chute du communisme a libéralisé et donné un nouvel essor à ces mouvements, qui se sont organisés en direction de certains centres urbains et des villes portuaires, selon une logique de rationalité : le principal motif des flux migratoires récents a été d'améliorer les conditions de vie et d'existence, par exemple en se rapprochant des opportunités professionnelles ou des régions de départ des flux migratoires internationaux.

L'importance d'une bonne connaissance des flux migratoires internes est justifiée par deux raisons. D'une part, le lien entre migrations internes et migrations internationales est avéré, et dès lors il est important de pouvoir déterminer les flux internes pour connaître la puissance des flux internationaux à venir, et surtout pour planifier les besoins en équipements des régions centrales. D'autre part et surtout, la migration interne contribue à l'appauvrissement de certaines régions au détriment d'autres régions, et pour cette raison il importe, dans une problématique visant à assurer une bonne cohésion sociale, de documenter les flux migratoires et leurs conséquences.

Cette contribution dresse dans une première étape l'état des statistiques disponibles pour la mesure des migrations internes en Albanie. En particulier, il sera montré les limites des données disponibles, liées à la définition du domicile et du ménage. On montrera cependant en quoi les recensements peuvent fournir une première base utile à l'analyse des flux internes enregistrés durant la période précédant le recueil des données. La possibilité d'utiliser des données d'enquêtes pour la mesure de la migration interne sera également envisagée, et tant les atouts que les inconvénients seront discutés.

Dans une deuxième étape, nous présenterons les nouvelles orientations statistiques en cours d'élaboration et leur impact pour la mesure des migrations internes. Finalement, des recommandations seront émises pour l'implémentation d'une statistique de la migration interne tenant compte des spécificités nationales (en particulier en ce qui concerne la définition du ménage).

Les données sur la migration interne en Albanie

Les recensements de la population fournissent une base intéressante, quoique partielle, pour l'analyse des migrations internes. Le recensement de 2001 et celui en préparation de 2011 fournissent en effet quelques données sur le lieu de résidence à certaines dates-clé.

Ainsi, le recensement de 2001 a interrogé l'ensemble des Albanais sur leur lieu de naissance, sur leur lieu de domicile il y a un an, et sur le lieu de domicile en 1989, soit à la date du recensement qui précède. Ces données ont permis de montrer l'importance qu'ont eu les flux migratoires internes dans la réorganisation spatiale du territoire, au cours de la décennie ayant suivi le recensement.

Les recensements albanais de la population présentent l'avantage, pour la mesure de la migration interne, de fournir des données exhaustives. Les principaux inconvénients d'un recensement sont par contre d'une part l'absence d'information sur les flux migratoires : on ne connaît, en particulier, pas le motif de la migration ; d'autre part, seuls les mouvements définitifs, sur la période considérée (par exemple 1989-2001), sont documentés. Ainsi, un aller-retour ou des mouvements par étapes n'apparaissent pas dans les données. Par ailleurs, seules les personnes présentes sur le territoire participent au recensement, et les ménages qui ont quitté le pays ne sont pas inclus, alors même qu'ils ont parfois effectué des migrations internes. En outre, certains doutes existent quant à la qualité de la déclaration, en particulier pour les personnes les plus mobiles, ainsi que quant à l'exhaustivité du recensement : en l'absence d'une enquête post-censitaire, on doit se limiter à considérer globalement la qualité du recensement 2001 comme « plutôt bonne » (Ekonomi et al. 2003: 5), un avis qui n'est pas partagé par l'ensemble des experts albanais rencontrés lors d'un assessment sur les données démographiques en Albanie (cf. Lerch and Wanner, 2008).

Les données d'enquêtes fournissent également des informations sur les mouvements migratoires. C'est le cas en particulier des enquêtes LSMS, organisées par INSTAT sous l'égide de la banque mondiale, dont la dernière eut lieu en 2008. Parce qu'elles recueillent des informations étendues sur les caractéristiques individuelles et les conditions de vie du ménage, les enquêtes sont particulièrement intéressantes pour appréhender les comportements démographiques des Albanais. Ceci est d'autant plus le cas que ces enquêtes rencontrent dans les pays en transition de faibles taux de non-réponse (inférieurs à 5%). Si le module "migration" (tant interne que internationale) est particulièrement riche en Albanie, la taille des échantillons (environ 16'000 personnes) rend parfois difficile l'analyse des flux migratoires internes, et c'est en particulier le cas lorsque l'on s'intéresse aux migrations internes à partir d'une comparaison des différentes régions. Vu l'importance des mouvements de population dans le pays, la représentativité (régionale) de l'échantillon décline sans doute avec l'éloignement temporel des estimations de la population albanaise de référence (soit celle énumérée en 2001).

Une troisième source de données pour la migration interne fait référence aux registres administratifs. A ce propos, l'Albanie a quelques gros chantiers en cours, car le pays a débuté il y a quelques années la saisie informatique des registres administratifs des habitants et des registres de l'état civil, dans le cadre d'un projet initié en 1999 par Statistics Norway (Brumborg et al., 2004). Ce projet a contribué à l'approbation par le Parlement en 2002 et l'entrée en vigueur d'une série de lois (loi sur l'état civil, loi sur le numéro d'identification, etc.), qui représentent la base des travaux en cours. Ceux-ci ont été délégués à la commission européenne (programme Cards). Ses objectifs sont d'une part d'obtenir une liste correcte de personnes ayant droit de vote pour les élections, et d'autre part d'élaborer un système moderne de registre d'état civil, à partir d'un enregistrement basé sur les individus plutôt que sur les familles.

La famille est en règle générale l'unité de référence de ces registres des habitants. En Albanie, la famille fait référence non seulement à l'ensemble des membres résidant ensemble (concept du ménage-logement), mais également aux personnes reliées par filiation, mariage et adoption. Sous certaines conditions liées à la place disponible dans le logement (4m2 par personne, cf. Loi sur l'état civil 8950, article 4), des personnes ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus peuvent également faire partie de la famille.

Un membre de l'unité familiale ne peut créer de nouvelle famille, par exemple en cas de changement de domicile, uniquement s'il y a une séparation officielle ou la création d'une autre famille (Loi sur l'état civil 9850, article 2). Une famille peut transférer son lieu de domicile uniquement après 12 mois de résidence dans une nouvelle localité, ce qui rend difficile l'analyse de la migration interne à partir des registres. Ainsi, un jeune adulte est fréquemment enregistré dans la famille des parents, même après plusieurs mois ou années de vie dans un logement autonome et ce jusqu'à ce qu'il fonde lui-même une nouvelle famille. Un ménage familial peut par ailleurs vivre dans une région tout en étant enregistré dans le lieu de domicile habituel ou d'origine. Selon l'état civil, il sera sédentaire, alors que dans les faits, il sera un migrant.

Le développement d'indicateurs sur la migration interne en Albanie

Le phénomène de la migration interne a fortement influencé le territoire albanais. Des régions montagneuses se sont dépeuplées et ont observé un rapide vieillissement de la population par le biais du départ des jeunes adultes dans les centres urbains et côtiers. Pour sa part, la région de Tirana a observé au cours des récentes années une croissance démographique importante. L'aménagement du territoire et la planification de la construction des infrastructures nécessitent forcément des données sur les flux migratoires internes. Pour cette raison, il importe de développer rapidement des indicateurs de ce type de migrations. Ceci est d'autant plus vrai que les tendances migratoires décrites par le recensement 2001 se sont profondément modifiées dès l'entrée dans le 21^e siècle. Or, aucune information statistique sur les flux migratoires n'a été publiée par INSTAT depuis 2001.

Définition des régions

Un premier défi important pour l'Albanie est de développer une statistique régionale reposant sur une définition fonctionnelle des régions. L'Albanie est répartie en 12 préfectures, mais cette division n'est pas très fonctionnelle pour l'analyse des phénomènes migratoires. En effet, elle est trop fine pour les enquêtes, qui peinent à obtenir des effectifs permettant une analyse statistique dans les préfectures les moins peuplées. En outre, la géographie sociale de l'Albanie dépasse les frontières préfectorales, par exemple dans l'agglomération de Tirana. Ainsi, les producteurs d'enquêtes utilisent plutôt une répartition en quatre régions (Tirana urbain, Nord-Est, Côte, Centre), plus pratique pour l'élaboration de statistiques. Cependant, cette répartition n'est pas entièrement adaptée pour mesurer et décrire de manière fine des phénomènes répondant à des logiques centre-périphérie. En outre, certaines régions, comme le centre, sont un amalgame de régions urbaines et rurales, d'où la difficulté d'utiliser une telle typologie. Il serait à ce propos utile de pouvoir définir des régions d'aménagement du territoire en se référant à des dimensions telles que l'essor démographique des communes, la continuité du bâti, le type de logements, les caractéristiques économiques de la région, ainsi que les caractéristiques des habitants (en termes de statut socioéconomique, de pendularité, etc.).

Une telle définition des entités régionales devrait être effectuée à partir d'un recensement, seul outil susceptible de fournir des indicateurs à l'échelle locale ou intra-locale susceptibles de classer les communes en régions à structure socioéconomique et spatiale homogène. Une typologie des communes ou quartiers albanais, reposant sur ce concept, pourrait voir le jour dans le cadre d'un projet de « capacity building »

financé par la coopération helvétique. L'objectif serait de définir des zones homogènes autorisant l'analyse des phénomènes migratoires, par exemple à partir du recensement 2011. La définition d'une typologie urbaine est en outre indispensable pour intégrer les données administratives (caractérisées par l'absence d'information sur le statut urbain des communes) aux données de recensement ou d'enquêtes.

Une autre difficulté concernant l'analyse des flux migratoires internes est constituée de l'absence de quartiers, en particulier dans la grande ville de Tirana, dont les limites de l'agglomération regroupent une part élevée de la population nationale. Dans le cadre du recensement 2001, des aires d'énumération ont été définies, comptant chacune environ 100 ménages. Cependant, ces aires ont beaucoup évolué après le recensement en raison des changements urbains caractérisant la capitale. De nouveaux quartiers se sont construits, d'autres ont changé d'affectation, et il conviendrait pourtant de disposer d'informations sur l'occupation du territoire, en vue d'échantillonner correctement les enquêtes. La question qui se pose donc est celle d'un partitionnement des régions urbaines en quartiers, qui permette de disposer d'un instrument d'analyse des phénomènes régionaux comme la migration.

Elaboration d'une statistique progressive de la population à l'échelle des régions

Les profonds changements démographiques et l'absence d'un registre de population ont entraîné un bouleversement des populations des différentes préfectures ou régions de l'Albanie. Les changements démographiques dans les préfectures ne sont pas documentés, en l'absence d'information fiable sur les événements naturels (naissances vivantes et surtout décès, des événements dont la déclaration n'est pas exhaustive) ou migratoires façonnant l'évolution de la population. La seule base de référence, pour connaître les populations, est le recensement. Or, la disponibilité de celui-ci, tous les dix ans, ne permet pas de faire face correctement aux défis sociaux ou de corriger les déséquilibres régionaux croissants.

Face à cela, il importerait de pouvoir mettre en place une statistique pour suivre dans le temps l'évolution de la population des différentes régions. C'est l'un des objectifs du projet de capacity building mentionné précédemment. Cela implique cependant d'améliorer la qualité des données sur les mouvements migratoires (internes ou internationaux) et sur les mouvements naturels de la population. Différentes pistes existent, mais les difficultés et obstacles sont nombreux avant de disposer d'une statistique progressive de la population.

En particulier, l'enregistrement des décès et éventuellement des naissances devrait être amélioré, ce qui passe nécessairement par le développement d'incitations à déclarer ces événements, en particulier dans les groupes ne déclarant que rarement ces événements. L'amélioration de l'accès aux offices d'état civil, l'information à la population sur l'importance d'enregistrer les décès et les naissances (par exemple dans les régions rurales et parmi les minorités ethniques), le renforcement de la loi sur l'état civil apparaissent comme nécessaires. En outre, les concepts devraient être révisés, en particulier le concept de lieu de résidence de la famille, qui devrait être complété par un lieu de domicile « économique » au moment de l'événement.

En ce qui concerne l'enregistrement des mouvements migratoires, même les systèmes statistiques les plus performants des pays industrialisés se heurtent à la difficulté de prendre en compte la diversité des flux. L'existence future d'un numéro d'identification, alliée à l'attribution de tâches administratives aux communes,

devrait favoriser le suivi des mouvements migratoires internes. En outre, il importe de mieux connaître les logiques migratoires, voire d'apprécier les mouvements par des modèles statistiques ou démographiques. Ceci est la condition pour le développement d'une statistique progressive susceptible de suivre l'évolution de la population, par âge et sexe.

Le recensement de 2011 pourrait à ce propos constituer une base de réflexion sur les déterminants de l'évolution démographique, autant qu'une base statistique pour la modélisation des flux migratoires.

Développement d'outils de prévisions démographiques à l'échelle des régions

Dans une optique de planification des ressources et d'aménagement du territoire, il importe autant de connaître l'avenir que le présent. En effet, les décisions actuelles se réfèrent souvent au futur, que ce soit dans la construction des écoles ou des infrastructures (routes, etc.), la planification des moyens de transports, la mise en place de plans d'aménagement territoriaux ou encore la définition des régions nécessitant d'être soutenues financièrement. Pour cette raison, des tendances démographiques effectuées à l'aide d'outils de projections sont nécessaires. De telles projections ont été effectuées par l'INSTAT à partir des données 2001, en collaboration avec l'Institut national d'études démographiques, dans le cadre d'un projet financé par la coopération suisse (Instat, 2005a). Les projections qui ont été effectuées à cette occasion ont constitué la base de calcul d'indicateurs démographiques pour l'ensemble du pays, en l'absence d'une statistique progressive. Dans le futur, avec le nouveau recensement 2011, ces projections pourront être effectuées à nouveau et affinées en tenant compte des nouvelles tendances observées au cours de la dernière période intercensitaire. Il importera également d'étendre les projections aux différentes régions

Développement des capacités d'analyse

Comme d'autres pays en transition, l'Albanie doit faire face à un rapide turnover des fonctionnaires, en particulier des statisticiens en charge du domaine démographique. Les conditions de travail ne sont pas aussi intéressantes dans le secteur public que dans le secteur privé, ce qui crée un brain drain des compétences en statistiques démographiques. Ce brain drain est encore accru par l'envie de quitter le pays qui caractérise la population nouvellement formée en Albanie. De par la documentation des procédures et des données recueillies, ainsi que par des formations continues, les capacités d'analyse devraient être maintenues au mieux. Ceci représente un troisième objectif du projet suisse mentionné précédemment.

Conclusion

Si l'Albanie dispose de diverses sources de données démographiques utiles pour l'analyse des dynamiques de populations régionales – incluant des registres, recensements et de multiples enquêtes – cette richesse est jusqu'à présent difficilement intégrable dans un système d'information démographique permettant l'analyse des dynamiques dans le temps ainsi que dans l'espace. La modernisation des registres de population et d'état civil, reposant sur l'individu plutôt que sur le ménage, est une opportunité certaine pour une meilleure documentation des tendances démographiques durant les périodes intercensitaires. La

dimension régionale des indicateurs pourra être développée afin d'apprécier la diversité des comportements démographiques et l'évolution contrastée des populations au niveau infra-national. En outre, les estimations annuelles des populations au niveau régional augmenteraient la représentativité des nombreuses enquêtes effectuées dans le pays. L'harmonisation des définitions entre les différentes sources de données permettrait également une appréciation systématique de la qualité des données, dont on ne connaît aujourd'hui encore peu de choses et qui semblent diverger sensiblement d'une région à l'autre. Les indicateurs basés sur les registres, par exemple, pourront être confrontés aux estimations indirectes basées sur les recensements et les enquêtes.

La majorité des études sur la mobilité des Albanais s'est focalisée jusqu'à présent sur l'importante émigration internationale. Alors que ces flux semblent se stabiliser depuis 2001, les mouvements internes continuent à transformer la géographie sociale et économique de l'Albanie. L'analyse de la mobilité interne devrait ainsi être promue à partir des riches données d'enquêtes existantes car elle est indispensable pour l'appréciation des dynamiques démographiques régionales. Le prochain recensement en 2011 représentera l'opportunité d'apporter une cohérence supplémentaire à ces analyses avec, d'une part, l'évaluation de la typologie communale actuelle (urbain – rural) dans le contexte de la recomposition territoriale depuis 1989, et d'autre part, le développement d'une classification plus fine prenant en compte la diversité dans les territoires urbains.

Bibliographie

Agorastakis, Michalis, and Giorgos Sidiropoulos. 2007: Population Change due to Geographic Mobility in Albania 1989-2001 and the Repercussion of Internal Migration for the Enlargement of Tirana. *Population, Space and Place* 13:417-418

Brunborg, Helge, Stein Opdahl, Johan-Kristian Tonder et al. (2004): Selected Documents on the Modernization of the Civil Registration System in Albania, Statistics Norway, Division for Development Cooperation.

Carletto, Calogero, Benjamin Davis, Marco Stampini [et al.] (2004). Internal Mobility and International Migration in Albania. ESA Working Paper No. 04-13 Agricultural and Development Economics Division. The Food and Agriculture Organization of the United Nations.

Ekonomi, Milva (2003): The Implementation of the 2001 Population Census in Albania: Main Lessons from an International Cooperation Experience, Working Paper No. 13, UN Statistical Commission and UN Economic Commission for Europe, Conference of European Statisticians, Ohrid, The former Yugoslav republic of Macedonia, 21-23 May 2003.

INSTAT (2004): Migration in Albania. Tirana: Instat.

INSTAT (2005): Population projections for Albania 2001-2021, Tirana: INSTAT.

INSTAT (1996): Shpjegues Demografik (Definicione dhe Fjalor Terminologjik), Guidelines of Definitions and computation of Indicators, Tirana: Instat.

Lerch, Mathias, Wanner, Philippe, The Albanian Demographic Information System. Results of an Assessment. Geneva, Laboratoire de démographie, 10 January 2008.

Lerch Mathias, Majlinda Nesturi, Blerina Subashi, [et al.] (à paraître): Population mobility from and between Albanian regions, Tirana: Instat.

Annex 1: Definition used in Albania.

Concept	Data Source	Definition
Family	Vital statistics	Group of people related by blood, marriage or adoptions who are registered – according to law – together in the fundamental register. Membership is based on legal residence.
	Census	Close family members (father, mother and direct descendants); membership is based on usual residence
Household	Vital statistics	Idem to family
	Census	Group of people living together in one dwelling and sharing a joint economy. Membership is based on usual residence. Members absent for less than 12 months who are expected to come back are also part of the household
	Survey	Group of people living together in one dwelling and sharing a joint economy. Membership is based on usual residence. Absent members who were present during the last 12 months are also part of the household.
Birth	Vital statistics	Product of conception extracted from mother's body, independently from the period of gestation.
Live birth	Vital statistics	Complete extraction from mother's body, independently of the period of gestation, of the product of conception, which <i>respires</i> or manifests <i>other signs of life</i> .
Foetus death	Vital statistics	Complete extraction of a product of conception from mother's body, independently from the period of gestation, which - after this extraction - no longer breathes or manifests any other signs of life. A live birth is however considered as a foetal death if the weight of the foetus is less than 500 g, or (if information not available) its period of gestation was less than 22 weeks, or it measures less than 25 cm.

Source: INSTAT (1996), INSTAT 2001. Survey documents.

Annex 2: Available variables in Albanian vital statistics

Marriage data	Birth data	Death data
Place of marriage District, commune / municipality, town / village	Place of registration District, commune / municipality, town / village	Place of registration District, commune / municipality, town / village
Personal data of men and women Birth date Place of legal residence (district, commune / municipality, vill/town) Main income source (none, public, private, both or other) Level of education (in four levels according to number of school of years) Nationality Civil status before marriage (single, widow, divorced) Marriage order	General data about birth Birth date Sex of child Type of birth place (health instit., at home with / without med ass., other with/without med. ass.) Nationality Type of birth (unique, twin, ...) Duration of pregnancy (in weeks) Weight at birth Birth order	Personal data Birth date Date of death Sex Age Country of occurrence (Albania, abroad) Nationality Civil status Level of education (in four levels according to number of school of years) Main income source (none, public, private, both or other) Permanent usual residence
Data on the married couple Date of marriage Place of legal residence of the new couple a) District, commune / municipality, village / town or b) abroad Number of children from earlier marriage	Data on parents Date of birth Level of education (in four levels according to number of school of years) Main income source (none, public, private, both or other) Permanent usual residence of couple, or – if not married – of the mother Years of marriage of the mother	Medical data Place of death (at home, medical inst., other) Medical treatment before death (yes, no) Primary, external and secondary cause of death

Annex 3: Overview of population based surveys, Albania

Survey	Sample for demographic indicators	Regional Representativeness	Respondent selection in HH	Response rate
RHS 2002	5,697 women (15-44); 1740 men (15-49)	Metro Tirana, other urban, rural	Random selection of one eligible woman	94%
LSMS 2002 (panel 2003-04; survey 2005)	5,775 women 15 and over; 4,070 women aged 15-49; 16,521 individuals	Mountain, coastal, central areas and Tirana; urban and rural	All members	Unknown
LSMS 2008	3,839 women aged 15-49; 14,875 individuals	Mountain, coastal, central areas and Tirana; urban and rural	All members	Unknown
MICS 2000	4,821 women (15-49) 1,452 children (0-4)	Urban, rural	All eligible women	97%
MICS 2005	5,091 women (15-49) 1,093 children (0-4)	Urban, rural	All women	96%
DHS 2008	7,584 women and 3,144 men (15-49)	Mountain, coastal, central areas and Tirana; urban and rural	All eligible women	98%